DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE CANTON DE VITRE OUEST COMMUNE DE CORNILLE

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500879-20260321-2026_03_12-DE

Nomenclature 5.2 N° 2026/03-12

L'an deux mil vingt-six, le samedi vingt et un mars à dix heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. André BOUTHEMY, Maire.

Étaient présents : MM, André BOUTHEMY, Véronique PELEY, Vincent GUILLEUX, Vincent MOTTARD, Priska DROUILLÉ, Stéphanie MARTIN, Guillaume LUCAS, Coleen GUILLEUX, Michel AUER, Sandrine GUIONNET, Solen CORNÉE, Sébastien LELIÈVRE, André SALMON.

Etaient absents excusés mais ayant donné procuration : Quentin GORMAND à André BOUTHEMY, Liliya LE QUILLEC à Véronique PELEY.

Etaient absents excusés : -

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents ou représentés : 13 Votants : 15 Pour : 15 Contre :- Abstention : - Date de la convocation 16/03/2026	Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de quinze, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Véronique PELEY a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal de la Commune de Cornillé,

Considérant qu'il convient de désigner les représentants de la commune au sein de différents organismes,

Après en avoir délibéré, DÉSIGNE :

- Syndicat de traitement des déchets SMICTOM :

Titulaire : Véronique PELEY
Suppléant : Vincent GUILLEUX

- Syndicat départemental d'énergie 35 :

Titulaire : Stéphanie MARTIN
Suppléant : André SALMON

- Syndicat des eaux de Bretagne

Titulaire : Michel AUER
Suppléant : Vincent MOTTARD

- Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré

Titulaire : Vincent MOTTARD
Suppléant : Stéphanie MARTIN

- Commission Locale d'information et de Sécurité de la SAVE (Société Armoricaine de valorisation énergétique

Titulaire : Sébastien LELIÈVRE
Suppléant : Coleen GUILLEUX

- Correspondant Défense

Titulaire : Solen CORNÉE
Suppléant : Coleen GUILLEUX

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500879-20260321-2026_03_12-DE

- Commission de contrôle des listes électorales
  Titulaire : André SALMON
  Suppléant : Solen CORNÉE

Les personnes désignées représenteront la commune pendant la durée du mandat municipal.

Adopté à l'unanimité des présents.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR COPIE CONFORME, SUIVENT LES SIGNATURES.

LE MAIRE,
André BOUTHEMY



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État